Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement
Territory in movement Journal of geography and planning

25-26 | 2015
Gestions alternatives de la ressource en eau : Approches territoriales

Discontinuité et ouverture à Chypre : la mise en tourisme de la frontière

Discontinuity and Opening up in Cyprus : the Development of Border Tourism

Jérôme Lageiste et François Moullé

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/tem/2836
DOI : 10.4000/tem.2836
ISSN : 1950-5698

Éditeur
Université des Sciences et Technologies de Lille

Ce document vous est offert par Université d'Artois

Référence électronique
Jérôme Lageiste et François Moullé, « Discontinuité et ouverture à Chypre : la mise en tourisme de la frontière », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 25-26 | 2015, mis en ligne le 31 octobre 2017, consulté le 18 novembre 2021. URL : http://journals.openedition.org/tem/2836 ; DOI : https://doi.org/10.4000/tem.2836

Ce document a été généré automatiquement le 18 novembre 2021.

Territoire en mouvement est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Discontinuité et ouverture à Chypre : la mise en tourisme de la frontière

Discontinuity and Opening up in Cyprus : the Development of Border Tourism

Jérôme Lageiste et François Moullé

Introduction

1 Chypre, île de taille moyenne de la Méditerranée orientale, à moins de 100 km de la Turquie et du Liban, constitue l'avancée de l'Union européenne vers le Moyen-Orient. Les Britanniques, qui ont longtemps occupé l'île et ont conservé deux bases militaires depuis 1964, ont utilisé les tensions communautaires pour asseoir leur pouvoir. Avec leur départ, les tensions se sont transformées en affrontements violents, pour aboutir à la scission de l'espace insulaire en deux territoires. La complexité multiscalaire du conflit n'a pas permis, pour le moment, de trouver une issue diplomatique et politique. La *Buffer Zone*[1]demeure une frontière complexe où la dimension géopolitique l'emporte sur les relations transfrontalières. Pour autant, après quarante ans d'histoire, de nouveaux usages de la frontière, des pratiques touristiques alternatives, sont en train de se faire jour.

2 Les nombreux marqueurs spatiaux sont à décrypter pour comprendre en quoi la mise en tourisme est originale dans un contexte de tension. Quel intérêt les touristes portent-ils à la coupure communautaire et politique de cette île ? Quelles conséquences le tourisme peut-il avoir sur le fonctionnement et la pérennité de cette discontinuité ? Le tourisme ne participe-t-il pas à la préparation de la patrimonialisation de la frontière, ainsi qu'à sa reconnaissance ?

3 Les auteurs vont d'abord présenter la coupure de Chypre pour ensuite comprendre la singularité de la mise en tourisme de la frontière. La troisième partie interroge le lien

politique entre l'activité touristique et les enjeux stratégiques de la coupure territoriale.

1. Chypre, une île profondément marquée par la coupure

1.1. État de siège, état de friche

4 La figure de Janus illustre fort à propos la réalité chypriote. D'un côté l'île donne à voir un genre de vie aisée, résolument tournée vers l'avenir, empreinte des standards de vie urbaine étasuniens ; de l'autre, elle compose avec un conflit non résolu, dont les traces stigmatisent autant la brutalité des affrontements passés, que les tensions toujours à l'œuvre depuis plus de quarante ans - occupation du nord de l'île par la République Turque de Chypre Nord, maintien de la paix par le stationnement des troupes onusiennes au sein de la *Buffer Zone*.

5 Les marqueurs spatiaux donnant forme et sens à la *Buffer Zone* témoignent de cette seconde réalité. Résolument ostentatoires, aisément repérables et explicites, participant à la durabilité conflictuelle, ils sont parvenus à instituer la spécificité géopolitique chypriote.

6 Á l'évidence, aucune communauté chypriote grecque ou turque n'a cherché à effacer, masquer les traces des combats. Á Nicosie et Famagouste, théâtres d'affrontements urbains, sacs de sable empilés et meurtrières constituant la ligne de feu sont restés en place, authentifiant l'hostilité des engagements respectifs (photo 1).

Photo 1 : Sacs de sable à Nicosie



Photo : Jérôme Lageiste, 2011.

7 Une seconde strate de marqueurs spatiaux constituée de murs, de grilles, palissades, barbelés, et de panneaux annonçant des interdictions de pénétrer, de photographier, constituent pour le promeneur de véritables « claques visuelles » mettant en évidence l'aporie des négociations géopolitiques inhérentes ayant suivi, dont la seule issue a consisté à introduire de la distance en instituant une coupure séparatiste entre les deux communautés chypriotes (photo 2).

Photo 2 : Citadelle de Nicosie, bidons ONU et meurtrières

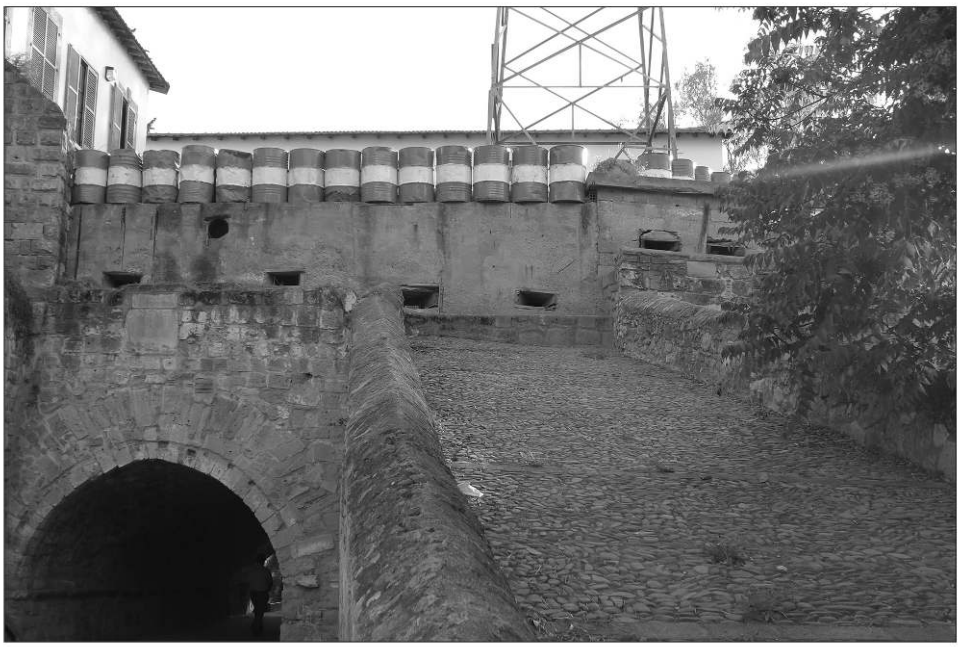


Photo : Jérôme Lageiste, 2011.

8 L'abandon de la *Buffer Zone* par la population chypriote est survenu brutalement, donnant forme à un paysage aujourd'hui résolument délaissé, noirci et décrépit par la guerre et le temps : maisons abandonnées aux fenêtres cassées, immeubles aux stores battus par le vent, tours pillées aux flancs béants gardant intactes les traces de la guerre, ne présentent plus aucun signe de vie. Seule la vie végétale s'exprime désormais, herbes folles, arbustes, arbres témoignent autant d'une mutation paysagère progressive que de l'ancienneté de l'abandon. Cet état transitionnel traduit sans conteste une réelle ambiance de déprise, celle d'un entre-deux délaissé (Viard, 1990). On se situe indubitablement là dans une hétérochronie (Foucault, 1984), celle du ralentissement, de l'immobilité, de la vacance des lieux (Bachimon, 2013). Si l'état de friche tend à estomper la violence des évènements passés, il ne l'efface pas pour autant, les espaces urbains ruiniformes ainsi conservés à Nicosie comme à Famagouste se trouvent résolument pris dans une bulle spatio-temporelle (Moles et Rohmer, 1990) qui s'avère propice à la conservation de la mémoire, assurant l'articulation entre les évènements passés et le présent (photo 3).

Photo 3 : Nicosie, immeubles abandonnés, grilles, interdictions de pénétrer et de photographier



Photo : Jérôme Lageiste, 2011.

9 Les forces de l'ONU, gardiennes de ces vacuum urbains, occupent les maisons situées au bord de la zone tampon, rappelant leur présence par l'inscription de l'acronyme UN et la multiplication des bidons arborant les couleurs bleu et blanc des soldats de la paix.

1.2. De la « ligne » frontière aux territoires

10 Le passant qui aborde la frontière est confronté à une discontinuité radicale. Aucune ambiguïté, parmi les morphologies possibles de l'objet frontière (Groupe Frontière, 2004), c'est le modèle de la ligne d'est en ouest qui s'impose. Le terme de ligne n'est en fait adapté qu'à quelques segments de la dyade (Fouchet, 1991), notamment au cœur de Nicosie où certaines rues ont été coupées net, transformées en cul de sac. En périphérie, l'enceinte de la citadelle est localement utilisée comme ligne de démarcation. Partout ailleurs, il s'agit d'un espace tampon intégrant une épaisseur variable, véritable entre-deux neutralisé (Christodoulidou, 2008), dévitalisé par les forces de l'Organisation des Nations-Unies (UNFICYP) depuis 1974 ; la mission ayant été créée en 1964 avec des objectifs initiaux plus modestes.

11 La logique générale de la frontière est donc celle du front militaire comportant un no man's land, à la différence près que celui-ci constitue une zone de neutralité pour mettre encore plus de distance dans la proximité (Arbaret-Schultz, 2008). Ici la distance est éprouvée, elle comporte des effets réels. Quel que soit le côté où l'on se situe, l'autre territoire paraît éloigné. Psychologiquement, la *Buffer Zone* constitue une rupture entre ce qui est commun (Moles, 1972) et ce qui est étranger, ainsi, la frontière est parvenue à créer une sphère spatiale (Lussault, 2012) pour chaque communauté.

12 La cartographie amplifie instantanément cette prise de conscience : toutes les cartes proposées dans la partie nord, en République Turque de Chypre Nord (RTCN) représentent la frontière. Cette approche cartographique se trouve en cohérence avec

l'objectif politique du Taksim, celui de la séparation des communautés. Dans la partie sud, les cartes routières et touristiques proposent aussi une carte générale de l'île de Chypre avec la frontière bien lisible. Par contre, la cartographie de l'île imposée par la République de Chypre (partie sud) lors des négociations pour l'entrée de Chypre dans l'Union européenne, représente celle d'une île unifiée.

Figure 1 : Carte de Chypre selon l'Union européenne



Source : http://europa.eu

13 Il s'agit de la représentation cartographique correspondant à l'Enosis : revendication du rattachement de Chypre, dans son intégralité, à la Grèce[2]. La cartographie proposée est donc celle d'un objectif politique et non celle de la réalité actuelle, vécue. Le sous-découpage en régions n'est pas fonctionnel mais symbolique d'une organisation projetée.

14 L'île de Chypre a été coupée en deux à la suite des combats de 1974, son tracé correspondant à celui imposé par l'ONU face à l'avancée des forces turques. La création d'une frontière, accompagnée d'un échange des populations grecques et turques de part et d'autre[3], donne lieu à deux espaces distincts, à l'intérieur desquels les individus partagent des références identitaires communes, et où se cultive aussi la différence, chaque côté élabore de la territorialité dans ses liens à l'espace (Di Méo, 2001). Quarante ans après le partage de l'île, deux territoires aux caractéristiques identitaires distinctes constituent l'île de Chypre (Donnan et Wilson, 1999). Au-delà des oppositions linguistiques et religieuses - Chypriotes hellénophones orthodoxes, contre Chypriotes turcophones et musulmans -, la distance créée par la frontière suffit en tant que telle à identifier deux territoires.

15 Les enjeux politiques sont complexifiés par l'influence jouée par les puissances extérieures grecque et turque, soutenant respectivement chacune une des

communautés. La RTCN constitue une production de la Turquie restant sous son contrôle. De son côté, la Grèce entretient des relations très étroites avec la République de Chypre. De même, les tensions gréco-turques pèsent dans la négociation du partage des eaux territoriales et dans les conditions d'entrée de la Turquie dans l'Union européenne à laquelle la Grèce s'est toujours farouchement opposée. Le souvenir de l'impérialisme ottoman et de l'occupation de la Grèce jusqu'au début du XIX^{e} siècle en constitue l'un des facteurs explicatifs.

16 La Grande Bretagne a officiellement cessé d'occuper l'île de Chypre en 1964, tout en ayant conservé deux bases militaires importantes dont l'une demeure un segment de la *Buffer Zone*, les Britanniques maîtrisant le passage entre le nord et le sud de l'île dans la partie orientale. Les Britanniques ont-ils vraiment intérêt à soutenir une réunification de l'île ? Rien n'est moins sûr car ils pourraient perdre leurs bases militaires, stratégiques pour le contrôle du Moyen-Orient.

17 L'ONU constitue l'un des acteurs majeurs des équilibres territoriaux actuels de l'île en maintenant une présence constante dans la *Buffer Zone*. Enfin, l'Union européenne intervient en tant qu'acteur, notamment sur le plan financier, en participant à des projets d'aménagement dans le cadre de ses fonds structurels, en finançant une politique de voisinage vis-à-vis de la RTCN, comme elle le fait pour d'autres pays limitrophes à l'Union, en intervenant dans les crises financières (hiver 2012-2013).

18 La complexité internationale permet de considérer la double territorialisation de l'île dans une géopolitique multi-scalaire complexe où chaque échelle est dépendante des objectifs politiques des autres échelles, des intentions des puissances extérieures.

19 La pérennité de la *Buffer Zone* constitue le révélateur spatial de ces tensions qui n'ont jamais trouvé d'aboutissement diplomatique. Son organisation est le reflet des déséquilibres en jeu. Ainsi, l'entre-deux frontalier est un territoire maîtrisé par l'ONU, constitué de casemates bleu et blanche marquées par l'acronyme UN et de logements laissés vacants depuis 1974, occupés par les forces internationales. Les locaux et toutes les installations de l'UNFICYP ont volontairement l'aspect du provisoire tant par les matériaux utilisés que par le manque d'entretien. Cette façon de faire s'interprète comme le moyen de dire aux populations que les forces extérieures sont présentes provisoirement, même si cela dure depuis bientôt un demi-siècle. Par le biais de ces marqueurs spatiaux, l'ONU rappelle le principe d'un départ prévisible.

20 L'entre-deux frontalier, dans la prolongation de la *Buffer Zone* à l'est, est aussi contrôlé par la base militaire britannique de Dhekeli, qui existait déjà à l'époque de l'occupation britannique. Ce secteur oriental est d'une extrême complexité en termes de découpage territorial. Les Britanniques contrôlent aussi le village abandonné d'Ayios Nikolaos et la route qui y mène. La République de Chypre contrôle trois enclaves insérées dans une base britannique avec les villages de Xylotymbou et Ormidhia, ainsi que la centrale électrique de Dhekeli.

21 La *Buffer Zone* constitue un espace démilitarisé. Si le terme semble impropre tant la présence de l'ONU correspond à des forces militaires, la symbolique du casque bleu souligne au contraire la neutralité. Par contre, de part et d'autre, les lignes de démarcations, turque et grecque, sont politiques, territoriales et militaires. Les forces militaires des deux territoires sont même ostentatoires, façon de dire aux populations que le pouvoir contrôle la situation. Casemates, camions militaires et chars sont visibles et circulent régulièrement sur les routes proches de la *Buffer Zone* soulignant

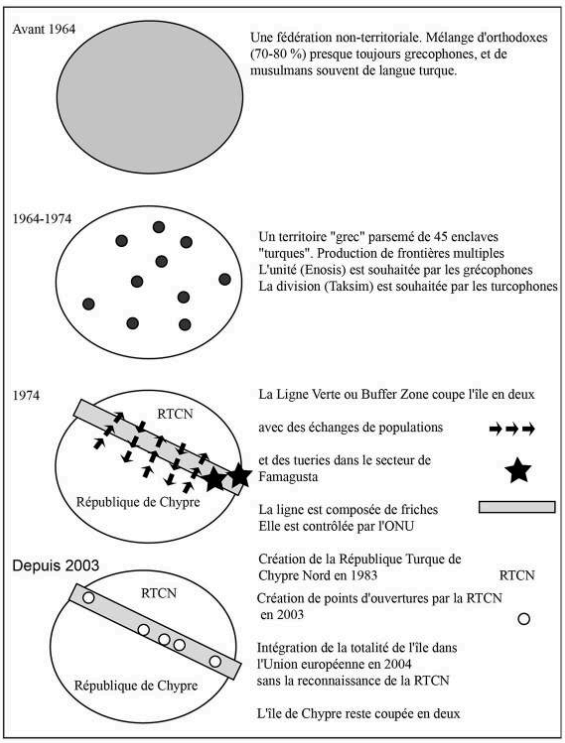
quotidiennement que cette frontière n'a toujours pas été reconnue par un traité international.

22 Le contrôle à la frontière est étonnamment structuré et organisé pour durer. Du côté grec, les douanes sont organisées selon les critères internationaux. Du côté turc, la situation est plus ambiguë car les douaniers ne sont pas autorisés à tamponner des passeports internationaux, la RTCN ne disposant pas de reconnaissance internationale. Les autorisations d'entrée et de sortie sont donc tamponnées sur des papiers libres. Le touriste hébergé dans la partie grecque pourra ainsi passer la journée dans la partie nord. La seule condition pour ressortir, consiste à présenter aux douaniers le papier ayant été tamponné à l'aller. La route passant par la base britannique est structurée différemment puisque le contrôle douanier est assuré par les forces militaires britanniques. Ces formalités soulignent la complexité de la situation géopolitique.

1.3. D'un territoire commun à une forte territorialisation des deux communautés

23 La série de chorèmes, permet de comprendre la structuration progressive (Copeaux et Mauss-Copeaux, 2011) de deux territoires par la mise en opposition des deux communautés qui partageaient initialement le même territoire insulaire, bien qu'il y ait toujours eu des villages, des rues, des quartiers où l'une ou l'autre des communautés était numériquement dominante. Lors de l'occupation, les Britanniques ont parfaitement compris la dualité communautaire préexistante et utilisé leurs distinctions pour mieux maîtriser le territoire jusqu'en 1964.

Figure 2 : Chypre : une île durablement coupée en deux



24 Réalisation : F. Moullé d'après Copeaux et Mauss-Copeaux (2011).

25 La fin de l'occupation totale de l'île par les Britanniques en 1964, malgré le maintien de deux bases militaires, a été marquée par les déchirements identitaires aggravés par l'administration britannique. Les intérêts communautaires et les politiques belliqueuses de la Turquie et de la Grèce ont provoqué la séparation territoriale des communautés. Cette séparation s'est réalisée de manière conflictuelle et meurtrière avec parfois des logiques s'apparentant au nettoyage ethnique (Rosière, 2006).

26 L'intervention militaire de la Turquie en 1974 pour protéger la communauté turcophone a abouti à la ligne de démarcation de l'actuelle *Buffer Zone*. Elle a été suivie d'échanges de populations sous la tutelle de l'ONU pour aboutir aux deux territoires identifiés actuels.

27 La tension n'est plus militaire dans le sens où il n'y a plus d'affrontement. Par contre, la frontière est largement utilisée dans sa fonction de démarcation des appartenances symboliques (Groupe Frontière, 2004). De part et d'autre des lignes de démarcations, les symboles d'appartenances (Gottmann, 1952) constituent un véritable talus frontalier. Plus l'on s'approche de la démarcation, plus les drapeaux patriotiques se multiplient. Drapeaux de la République de Chypre et de la Grèce au sud, drapeaux de la RTCN et de la Turquie au nord.

Photo 4 : Drapeaux au nord de Nicosie, territoire de la RTCN



Photo : F. Moullé, 2011.

28 C'est au nord de Nicosie que la démonstration symbolique de la présence politique est la plus évidente. Deux drapeaux, d'une superficie égale à celle de stades de football dominent la ville et rappellent aux chypriotes grecs la présence du pouvoir politique de la communauté turcophone. L'un est visible le jour, l'autre s'éclaire la nuit, ainsi personne ne peut les ignorer car ils sont visibles de très loin 24 heures sur 24 et bien orientés vers le sud.

29 Sur le plan religieux, la démonstration est similaire. Les clochers des églises orthodoxes au sud de la *Buffer Zone*, et les minarets au nord rappellent l'appartenance religieuse des

communautés. Chacune ne pouvant ignorer la confession religieuse de l'autre. Actuellement, de nouveaux lieux de cultes sont construits à la fois pour affirmer l'identité communautaire, mais aussi parce qu'ils sont aussi la conséquence des échanges de populations de part et d'autre de la Ligne Verte, en particulier du côté sud où la densité d'une population désormais entièrement chrétienne a augmenté. Côté nord, à Nicosie, comme à Famagouste, des églises ont été réoccupées et transformées en mosquées. Les symboles communautaires sont utilisés comme moyen d'affirmation territoriale et participent à la partition, sur la longue durée, de l'espace insulaire.

30 La concurrence et la compétition symbolique ont été vitalisées par l'échec des négociations entre les communautés et entre les puissances concernées par le conflit. La période 2003-2004 a été cruciale avec la proposition par l'ONU d'une solution de paix avec le plan Annan. La mise en place de la RTCN et l'ouverture surprise de la frontière n'a pas empêché les Chypriotes grecs de refuser une solution de paix, poussés par l'extrémisme de l'église orthodoxe et les parties politiques. L'entrée, le 1er mai 2004, de Chypre dans l'Union européenne a créé un paradoxe (Stavridis, 2006).

31 D'une part, l'Union intègre un État avec un territoire fiction correspondant à la totalité de l'espace insulaire. D'autre part, la frontière est indirectement reconnue par la création des ouvertures soutenues par l'Union et l'ONU et par des financements en faveur des territoires frontaliers. Chypre n'a pas trouvé de solution politique au conflit, l'Union européenne a intégré un conflit dans son territoire et une frontière qui n'a pas de réelle reconnaissance internationale (Vassiliou, 2004). Cette situation pèse aussi dans le dossier de négociation avec la Turquie. Chypre est une singularité géopolitique de l'Union européenne depuis maintenant dix ans. La durée joue en faveur de la banalisation de la frontière, d'autant que les Chypriotes du sud semblent s'en accommoder au quotidien.

2. La mise en tourisme d'une singularité géopolitique

2.1. La *Buffer Zone* comme produit touristique

32 Au début des années soixante-dix, la station de Varosia constituait une destination touristique méditerranéenne de choix, comparable à Benidorm ou West Palm Beach. Les stars du show business fréquentaient en nombre l'hôtel Largo situé sur le boulevard JFK.

33 Au moment de l'invasion par l'armée turque en 1974, Varosia ne comptait pas moins de 45 hôtels (10 000 lits), 60 immeubles en location de studios, 3 000 commerces, 24 salles de spectacles (cinémas et théâtres), 380 bâtiments en construction. La station réalisait à elle seule 53,7 % des recettes chypriotes du tourisme (Lageiste, 2011).

34 Aujourd'hui Varosia offre un vaste paysage cicatriciel marqué par la guerre et sous l'emprise de l'état de friche : cinq kilomètres carrés de bâti délaissé, non entretenu, onze kilomètres de linéaire côtier occupé par un front de mer vertical où s'alignent tours et immeubles désertés. Sur la plage aucun baigneur, dans les rues ni piéton, ni automobile.

35 Cet espace hors d'accès et hors du temps est parvenu à constituer une attraction touristique, la curiosité à ne pas manquer à Famagouste. Les croisières côtières longent le front de mer abandonné de Varosia, tandis que les touristes se pressent au plus près

de la zone interdite, cherchant obstinément à voir ce qu'il y a derrière les barrières, à transgresser l'interdiction de photographier malgré les interpellations des militaires, et fréquentent la partie de la plage située au plus près de ce chaos (photo 5).

Photo 5 : Varosia, front de mer en friche



Photo : Lageiste, 2011.

36 Au sud de Varosia, une retraitée britannique a saisi cette opportunité pour transformer la terrasse de sa villa en point de vue ouvert sur cette station fantomatique : « The ghost city's nearest the view point » ! (photo 6) Des longues vues permettent d'avoir accès à ce paysage figé ayant fait la gloire de Famagouste. Dans la villa, quelques photos surannées témoignent du passé touristique florissant de la station balnéaire

Photo 6 : Deryneia, « View point »



Photo : Jerôme Lageiste , 2011.

37 Á Nicosie, le temps a conduit à une certaine forme d'appropriation de la coupure, à laquelle les touristes ne restent pas insensibles : des restaurants, commerces ont été baptisés « Berlin Wall N° 2 », « Check point Charly » ou encore « No border », tandis que certains bidons bleu et blanc installés par l'ONU se trouvent soigneusement plantés de géraniums (photos 7 et 8).

Photo 7 : Nicosie, Berlin wall n°2



Photo : Jerôme Lageiste, 2011.

Photo 8 : Nicosie, la frontière domestiquée



Photo : Jerôme Lageiste, 2011.

38 L'offre touristique de masse chypriote initialement axée autour de l'activité balnéaire et du patrimoine antique, n'échappe pas aux changements contemporains induits par l'hybridation des goûts. Elle se trouve aujourd'hui remise en cause par des pratiques touristiques alternatives, renouvelant les territoires touristiques à partir d'espaces interstitiels, d'espaces de l'ombre.

2.2. Les opportunités de l'ouverture de la frontière : la mise en tourisme de la partie nord de l'île restée hors du fait touristique depuis la séparation

39 Avec l'occupation du tiers nord de l'île en 1974 par la RTCN, c'est l'essentiel des investissements touristiques contrôlés par les Chypriotes grecs qui disparaissait – 73 % de la capacité hôtelière et 96 % de l'industrie du bâtiment étaient concentrés entre Keryneia au nord et Famagouste à l'ouest

40 Cette division a provoqué la chute immédiate et radicale du tourisme, surtout dans la partie nord où un embargo commercial a été lancé par la communauté internationale. Dans cette partie de l'île, le développement n'a été réactivé que tardivement, depuis le possible franchissement de la ligne verte en 2003 et la multiplication des points de passage en 2008 (Sharpley, 2003).

41 Ce sont les perspectives d'entrée de Chypre dans l'UE qui ont permis cette ouverture, la RTCN y voyant là un gage de développement touristique face au désengagement de la Turquie. Avant cette date, la frontière était très certainement l'une des plus fermées au monde, aussi, son ouverture a-t-elle immédiatement entraîné un afflux de visiteurs à la recherche des terres de leurs ancêtres. Ensuite les motivations ont été moins liées à la césure passée, l'idée étant plutôt d'aller jouer dans les casinos du nord, de visiter des

lieux sacrés, ou tout simplement d'aller voir ce qu'il y a de l'autre côté (Webster, Dallen, 2006), (Jacobson et al., 2009). Désormais, les touristes internationaux circulent dans l'ensemble de l'espace insulaire. Aussi, le port de Keryneia est-il redevenu une destination touristique, de même que le centre-ville de Famagouste où l'on visite la fameuse cathédrale transformée en mosquée au XVème siècle.

42 Si dans le sud le tourisme s'est relevé progressivement après 1974, en investissant de bonne heure de nouveaux lieux - Paphos, Limassol, Larnaca et Agia Napa -, dans le nord, le marché immobilier n'a été réactivé qu'après l'ouverture. Non plus constitué de tours comme dans les années soixante, soixante-dix, il se présente sous la forme de lotissements privés aux allures d'enclaves plus ou moins ouvertes, constituées d'une vingtaine de villas centrées autour d'une piscine et orientées face à la mer.

2.3. La citadelle de Nicosie : curiosité de la coupure et valorisation des différences

43 L'ouverture de la Ledra street en 2008 ne constitue pas un simple point de passage supplémentaire ouvert dans le centre de Nicosie (Jacobson et al., 2009). Il s'agit non seulement d'un lieu symbolique, considéré comme le terreau de la division insulaire, mais aussi d'une démarche résolument unificatrice destinée à transcender les résultats négatifs du referendum de 2004. Á la différence des autres points de passages installés sur des routes fréquentées par les automobilistes, la Ledra street est une rue piétonne, à la signalétique soignée, vers laquelle les cheminements convergent au sein de la citadelle de Nicosie. L'aménagement de cette rue a véritablement fait l'objet d'une scénographie discursive : en quelques centaines de mètres, on évolue dans des ambiances urbaines très contrastées. On cultive la différence, lorsque l'on parcourt cette rue du sud vers le nord, dans la partie chypriote grecque on progresse dans un environnement commercial constitué de franchises occidentales, pour traverser ensuite l'espace délaissé de la *Buffer Zone* et gardé par l'ONU, et atteindre la partie chypriote turque où les commerces prennent la forme de bazars orientaux. Les postes de douane situés au niveau de la *Buffer Zone*, sont eux-mêmes mis en scène, se présentant comme des contiguïtés incongrues. Accueillants, entourés de jardinières abondamment fleuries, s'ils n'ont rien de la fonctionnalité, de l'austérité des autres postes douaniers, ils parviennent plutôt à produire de la diversité faisant à leur tour objet de curiosité.

44 Enfin, le plan de la citadelle Nicosie, présent dans les rues des deux communautés chypriotes, surprend par l'absence, la négation de la frontière, alors qu'à tous les coins de rues l'omniprésence des marqueurs spatiaux liés aux tensions rappelle la coupure.

3. Les paradoxes du debordering

3.1. L'ouverture de la frontière comme atout pour les territoires

45 Une frontière n'est pas une simple ligne ou dyade entre deux pays, c'est d'abord la juxtaposition de territoires qui par leurs mitoyennetés sont en interrelations. La logique de fermeture comme celle de l'ouverture correspond à un positionnement vis-à-vis de l'autre territoire. James Scott (2009) observe trois attitudes possibles dans une logique évolutive. La première est celle du bordering, correspondant à la période de

fermeture de la frontière, forme absolue à Chypre jusqu'en 2003. Le bordering est rarement aussi radical. La deuxième phase possible est celle du debordering où l'ouverture et les échanges l'emportent sur la logique de la fermeture. Enfin, les logiques de fermeture et de filtre observables à toutes les échelles (Moullé, 2013) et de teichopolitiques (Ballif et Rosière, 2009) entraînent des phénomènes de rebordering.

46 Concernant l'espace chypriote, nous avons une forme hybride où le bordering est toujours présent mais avec des éléments d'ouverture. D'une certaine manière, la *Buffer Zone* a un fonctionnement de rebordering sans être passée clairement par la phase de debordering. Les marqueurs spatiaux de la fermeture sont manifestes.

47 L'ouverture de la frontière voulue par la RTCN avait une dimension symbolique extrêmement forte. Elle était le moyen d'affirmer, dans le cadre du plan Annan une volonté d'apaisement vis-à-vis de la République de Chypre, de la communauté internationale et bien entendu de l'Union européenne (Stavridis, 2006). Cette dernière et l'ONU ont soutenu financièrement cette ouverture en participant à la mise en place des services de douanes. La mise en scène du poste de douane de Ledra Street souligne la dimension symbolique de l'ouverture. Dix ans après, l'ouverture est réelle et a sans doute aidé à ce que les tensions ne réapparaissent pas. Par contre, si l'ouverture avait comme objectif la réunification de l'île, le constat est que cela n'est pas d'actualité et que le risque de rebordering, voire de fermeture totale, est permanent.

48 La décennie d'ouverture a permis la mise en place de flux, dont le tourisme comme nous l'avons vu, mais aussi dans le domaine commercial et le travail. Aucune statistique ne permet de confirmer ces tendances à l'ouverture mais les files d'attentes aux douanes notamment des travailleurs turcophones qui viennent au sud pour un emploi étaient réelles jusqu'à la crise actuelle. Les flux sont donc très orientés, de la RTCN vers la République de Chypre. Les grécophones ont profité momentanément de l'ouverture en 2003. « La curiosité pour " l'autre côté" était telle qu'en quelques mois, la moitié des Chypriotes avaient passé la ligne verte au moins une fois (Mauss, Mauss-Copeaux, 2011) ». Mais ce flux spontané n'est pas allé plus loin car chacun a pu voir les différences qui sont apparues entre 1974 et 2004, chaque partie a pu prendre conscience de la territorialisation en cours des deux communautés.

3.2. La *Buffer Zone*, entre patrimonialisation et haut lieu du tourisme chypriote

49 La *Buffer Zone* constitue un espace délaissé possédant une histoire, un vécu, dont la réappropriation patrimoniale à des fins touristiques est à l'œuvre : les affrontements de 1974 ont eu lieu, ils sont constitutifs de la mémoire collective, la ligne de feu conservant la trace de l'évènement est en train de retrouver une nouvelle vie, celle du haut lieu que l'on visite.

50 Les marqueurs spatiaux subsistant en tant que témoins des affrontements, associés à la mémoire collective chypriote capable de les déchiffrer, de les expliquer, constituent la mémoire des lieux (Bachimon, 2013). Cette même mémoire se trouve désormais activée par un regard extérieur curieux, celui des touristes qui reconnaît là une singularité spatiale capable de satisfaire le besoin d'altérité avidement recherché lors des expériences touristiques.

51 La chute de la valeur marchande de la *Buffer Zone* s'est produite au moment de son abandon par la population chypriote, consécutive de l'occupation par l'ONU. Elle s'est ensuite poursuivie avec le développement de l'état de friche. Néanmoins, les quatre décennies de déshérence, de marginalisation spatiale, de friche durable qui ont suivi sont parvenues à lui procurer une nouvelle valeur.

52 Ces années semblent avoir été essentielles à la production de l'épaisseur temporelle nécessaire à la constitution d'un solde mémoriel suffisant pour être sublimé en patrimoine identitaire.

53 Quarante ans d'abandon ont constitué à l'évidence une phase active d'incubation, durant laquelle s'est opérée une inversion représentationnelle de l'espace (Bachimon, 2013), capable de tirer de la valeur d'un espace qui a priori ne valait plus rien.

54 Au demeurant, la frontière séparant les communautés chypriotes grecques et turques est parvenue à constituer aujourd'hui une double ressource territoriale. D'une part, l'ouverture récente de points de passage incite à l'expérience traversière, à aller voir ce qui se passe de l'autre côté de la frontière, générant une véritable mobilité touristique au travers de l'île. D'autre part, la caractère impénétrable de la *Buffer Zone* soigneusement gardée par les soldats de l'ONU, prend les formes d'un sanctuaire lui conférant un certain mystère, ingrédient constitutif de la mythologie des lieux, nécessaire à la transformation en cours d'un lieu somme toute assez commun en un haut lieu à forte valeur symbolique.

3.3. Le debordering banalise la frontière avec un changement de temporalité

55 La *Buffer Zone* est contrôlée par le l'UNFICYP avec un mandat renouvelé semestriellement. La vocation de ce type de mission est de se retirer lorsque le conflit aura trouvé une solution diplomatique. L'année 2012 a été marquée par d'intenses échanges diplomatiques avec l'aide des États-Unis. En 2013, l'élection présidentielle dans la partie sud n'a pas été l'occasion de débat sur la question de la réunification, les questions économiques et financières ont occulté le reste.

56 L'intensité des relations diplomatiques (Webster, 2005) permet d'envisager trois perspectives. La première est le statu quo en faisant appel à l'ONU pour gérer la Ligne verte, situation qui peut encore durer longtemps. La deuxième perspective est celle de la réunification, même si aucun indice ne permet de l'envisager dans le contexte actuel (Kaymak, 2007) d'autant que les acteurs extérieurs n'ont peut-être pas intérêts à voir une île unifiée et réellement indépendante. Les tensions leurs permettent de rester acteurs dans un jeu complexe où d'autres intérêts comme l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne interfère.

57 La troisième perspective est la normalisation de la frontière par la reconnaissance mutuelle qui reconnaîtrait de fait l'existence et la pérennité de la frontière.

58 L'ouverture de la frontière par la RTCN et son acceptation par la République de Chypre constituent des reconnaissances indirectes de son existence. La banalisation du passage par des travailleurs frontaliers crée un espace transfrontalier où la perméabilité de la frontière ne remet absolument pas en cause la territorialité des communautés. La distance construite par la Ligne verte permet de garantir le respect intercommunautaire qui n'existait pas avant la construction de la ligne, avant 1974. La

frontière actuelle marque la distance tout en n'excluant pas les échanges qui seront de plus en plus indispensables notamment pour la RTCN où la République Turque se désengage partiellement. Il n'est pas absurde d'imaginer une convergence des pouvoirs insulaires tout en maintenant la différenciation territoriale. C'est le projet du Taksim qui l'emporterait.

59 L'exploitation de la frontière comme source de richesse et de structuration de l'espace touristique est une forme de légitimation de la pérennité même de la frontière. Imaginer la citadelle médiévale de Nicosie sans la frontière, c'est sans doute imaginer une citadelle où la vie disparaîtrait. La structure urbaine actuelle révèle déjà un déséquilibre en faveur des quartiers extérieurs récents. Le centre de la citadelle est le théâtre d'une vie touristique où les différentiels et l'expérience du passage sont mis en tourisme ; sans la frontière, cette vie serait sans doute remise en cause. Si l'essentiel des revenus touristiques restent directement liés aux plages et aux sites archéologiques, l'attrait de la frontière en tant que tel vient seulement au second plan. Néanmoins le tourisme révèle un enracinement de la coupure territoriale dans la longue durée.

Conclusion

60 Les communautés turcophones au nord et celles grécophones au sud ont intériorisé la coupure frontalière. Elle fait désormais partie intégrante de leur vie quotidienne, exacerbée par de nombreux marqueurs spatiaux symboliques des appartenances territoriales. L'île est scindée en deux territoires dont la frontière, provisoire, porte les stigmates des combats et de l'attente de solutions. Les paysages frontaliers sont singuliers, expliquant l'intérêt touristique, l'expérience du passage de la frontière dans ce contexte constitue en soi une véritable originalité.

61 La mise en tourisme de la frontière par les acteurs locaux participe indirectement de la reconnaissance de son existence, situation paradoxale face à l'enlisement des relations diplomatiques. Le fait touristique, dans une démarche patrimonialisante, contribue à donner sens à la coupure, lui accordant un statut, une certaine vertu, celle de la mémoire et de l'existence de deux territorialités chypriotes. Les pratiques touristiques font désormais partie de la frontiéralité, au même titre que la surveillance de la *Buffer Zone* par les casques bleus de l'ONU.

62 Si le fait touristique ne constituera jamais à lui seul l'argument suffisant pour les protagonistes du maintien de la frontière, il est toutefois certain que nombre de marqueurs spatiaux - éléments mémoriels et patrimoniaux - perdureront, quelle que soit l'issue des négociations.

BIBLIOGRAPHIE

Arbaret-Schulz Ch., 2008, La question du continu et du discontinu à l'épreuve de la dimension technique des sociétés, *in* Alexandre A. et Génin A., *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, pp. 409-416.

Bachimon Ph., 2013, *Vacance des lieux*, Paris, Belin, 255 p.

Ballif F., Rosière S., 2009, Le défi des « teichopolitiques ». Analyser la fermeture contemporaine des territoires, *L'Espace Géographique*, vol. 38, n° 3/2009, pp. 193-206.

Christodoulidou Th., 2008, The Legal Status of the *Buffer Zone* in Cyprus », *The Cyprus Review*, vol. 20.1, pp. 115-12.

Copeaux E., Mauss-Copeaux C., 2011, La Ligne verte, frontière de l'Union européenne, *ÉchoGéo*, n° 18, 10 p.

Di Meo G., 2001, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 317 p.

Donnan H., Wilson T., 1999, *Borders: Frontiers of Identity, Nation and State*, Oxford, Berg, 182 p.

Foucault M., 1984, Des espaces autres (conférence au cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, pp 46-49.

Foucher M., 1991, *Fronts et frontières*, Paris, Fayard, 691 p.

Gottmann J., 1952, *La politique des États et leur géographie*, Paris, A.Colin, 228 p.

Groupe Frontière, Christiane Arbaret-Schulz, Antoine Beyer, Jean-Luc Piermay, Bernard Reitel, Catherine Selimanovski, Chrsitophe Sohn et Patricia Zander, La frontière, un objet spatial en mutations, *EspacesTemps.net*, Textuel, 29.10.2004

Kaymak E., 2007, Does Cyprus Need a Truth and Reconciliation Commission ?, *The Cyprus Review*, vol. 19.1, pp. 71-89

Jacobson D., Musyck B., Orphannides S., Webster C., (2009). The opening of Ledra Street / Lockmaci Crossing *in* april 2008 : *Reactions from citizens and shopkeepers*, PRIO Cyprus centre, 31 p.

Lageiste J., 2011, Une friche touristique à Chypre : la station fantôme de Varosia, *Mappemonde*, n° 103.

Lussault M., 2012, *Transpatialités urbaines*, Hermès, n° 63, pp. 67-73

Moles A., Rhomer E., 1990, Les sciences de l'imprécis, Paris, Éditions du Seuil, 302 p.

Moulle F., 2013, La frontière et son double, *Belgéo* [En ligne], n° 1, http://belgeo.revues.org/10620

Novosselof A., Neisse F., 2007, *Des murs entre les hommes*, Paris, La Documentation Française, 211 p.

Rosière S., 2006, *Le nettoyage ethnique, terreur et peuplement*, Paris, Ellipses, 297 p.

Sharpley R, 2003, Tourism, modernisation and development on the Island of Cyprus : challenges and policy responses, *Journal of subtainable tourism*, 11 (2/3), pp. 246-265.

Stavridis S., 2006, Towards a 'European Solution' of the Cyprus Problem : False Promise or Real Opportunity ? , *The Cyprus Review*, vol. 18.1, pp. 87-119.

Scott J.-W., 2009, Bordering and Ordering the European Neighbourhood : A critical perspectives on EU Territoriality ans Geopolitics, *Trames*, n° 13, pp. 232-247.

Van Houtum H., 2000, An Overview of Europen Geographical Research on Borders and Border Regions, *Journal of Borderlands Studies*, n° 1, Spring, pp. 57-83.

Vassiliou G., 2004, The Cyprus Problem and the European Union, *The Cyprus Review*, vol. 16.2, pp. 95–102.

Viard J., 1990, *Le Tiers espace, essai sur la nature*, Paris, Anthropos, 255 p.

Webster C., 2005, Greek Cypriot Perspectives on Interacting with Turkish Cypriots, *The Cyprus Review*, vol. 17.1, pp. 79-92.

Webster C., Dallen J.-T., 2006, Travelling to the 'other side : the occupied zone and Greek cypriot views of crossing the green line, *Tourism geographies*, vol. 8 N° 2 (may 2006). pp. 162-181.

NOTES

1. *Buffer zone* encore appelée Ligne Verte. Notons ici la distinction entre ces deux appellations désignant deux réalités : une ligne officielle de cessez-le-feu muée en frontière linéaire entre les deux parties de l'île s'est esquissée à l'issue des combats, ensuite, une bande de terrain neutralisée de part et d'autre, contrôlée par la force des Nations Unies, portant bien son nom de zone-tampon, a été établi de manière à distancier les deux territoires. Signalons d'ailleurs que les négociations intercommunautaires qui ont repris le 11 février 2014, ont eu lieu sur l'aéroport désaffecté de Nicosie, espace symbolique de cette zone-tampon.
2. C'est la tentative de coup d'état des radicaux de l'EOKA-B, appuyés par le régime militaire grec et partisans d'un rattachement immédiat à la Grèce, contre le président Makarios en 1974 qui a entraîné l'intervention de l'armée turque puis la partition de l'île.
3. Suivant le modèle des échanges de population entre la Grèce et la Turquie après le traité de Lausanne en 1923.

RÉSUMÉS

En 1974, dans un contexte géopolitique d'extrême tension entre la Grèce et la Turquie (Copeaux, Mauss-Copeaux, 2011), l'instauration brutale (Novosselof, Neisse, 2007) de la *Buffer Zone* a scindé Chypre en deux parties, cantonnant les Chypriotes grecs au sud de l'île et les Chypriotes turcs au nord. Si la mise en place de frontières établit communément de la distance dans la proximité (Arbaret-Schulz, 2008), à Chypre la *Buffer Zone* a introduit de l'hostilité dans l'humanité, dressant véritablement les populations les unes contre les autres.
Outre la présence des stigmates constitutifs de la mise en place de la *Buffer Zone* telle la station touristique fantomatique de Varosia (Lageiste, 2011), la distinction par l'appartenance matérielle et symbolique (Groupe frontière, 2004) a pris forme et force au long de la frontière. Affichage ostentatoire des attributs nationaux et culturels respectifs - drapeaux grecs contre drapeaux turcs ; clochers contre minarets -. Cette opposition identitaire (Di Méo, 2001) continue de s'affirmer malgré les multiples tentatives conciliatrices de l'Union européenne et des Nations Unies.
Toutefois, l'ouverture de brèches à partir de 2003 au sein de cette séparation jusqu'alors hermétique - six points de passage désormais possibles -, a suscité la curiosité, l'intérêt

touristique toujours avide d'altérité. Des flux (Van Houtum, 2000) ont pris forme à travers l'île, occasionnant la mise en tourisme de la partie nord de l'île restée hors du fait touristique depuis la séparation. Certains acteurs opportunistes, se sont emparés de cette originalité frontalière pour l'exploiter comme un véritable produit touristique : observation de la *Buffer Zone* à Famagouste, croisière côtière au long du front de mer abandonné de Varosia, ouverture de commerces de part et d'autre du point de passage ouvert au cœur de Nicosie - rue piétonne avec franchises occidentales côté grec, bazars côté turcs -. Ce phénomène de debordering (Scott, 2009) maintient, sinon renforce l'opposition territoriale, tandis que la mise en scène qui l'accompagne en permet la mise à profit.
Ainsi, cette mise en tourisme singulière conduit-elle à un fonctionnement renouvelé, offrant l'apparence d'une fluidité à travers des flux touristiques, tout en scénographiant l'opposition, la conflictualité et le ressentiment.

In 1974, in a geopolitical context of extreme tension between Greece and Turkey (Mauss-Copeaux, 2011), the sudden establishment (Novosselof, Neisse, 2007) of the *Buffer Zone* split Cyprus into two parts, confining the Greek Cypriots to the south of the island and the Turkish Cypriots to the north. If the creation of borders establishes on both sides distance in proximity (Arbaret-Schulz, 2008), the *Buffer Zone* in Cyprus has also introduced hostility in humanity, truly pitting people against each other.
Besides the constituent stigma from the implementation of the *Buffer Zone* such as the ghost tourist resort Varosha (Lageiste, 2011), the distinction coming from material and symbolic membership (Groupe frontière, 2004) has come into force and shape all along the border : ostentatious display of their respective national and cultural attributes - Greek flags versus Turkish flags, steeples versus minarets. This opposition of identities (Di Méo, 2001) continues to assert itself despite repeated conciliatory attempts from the European Union and the United Nations.
Nevertheless, from 2003, the opening of breaches in this hitherto hermetic separation - 6 passages are open today - has raised a lot of interest among tourists always eager to experience otherness. Flows (Van Houtum, 2007) have taken shape and led to the development of tourism in the northern part of the island which had remained away from tourist interest since the separation. Some opportunistic agencies have picked up this border originality and used it as a really attractive tourist product : observation of the *Buffer Zone* in Famagusta, coastal cruising along the abandoned Varosha seafront, opening of shopping centres on both sides of the crossing point opened in the heart of Nicosia, a pedestrian street with western franchises on the Greek side and souks on the Turkish side. This debordering phenomenon (Scott, 2009) has been maintaining, if not strengthening some territorial opposition, while the staging that accompanies it has allowed its capitalizing.
Thus, this unique development of tourism has led to a renewed functioning , offering an apparent fluidity through the tourist flows, and also designing a scenography of opposition, conflictuality and resentment.

INDEX

Mots-clés : Chypre, zone-tampon, frontière, tourisme, friche
Keywords : Cyprus, Buffer Zone, border, tourism, wasteland

AUTEURS

JÉRÔME LAGEISTE

Laboratoire Discontinuités – EA 2468
Université Lille Nord de France, F – 62000 Arras
Jerome.lageiste@gmail.com
francois.moulle@univ-artois.fr